TJEP : TECHNICIEN DES JARDINS ET ESPACES PAYSAGERS

Titre professionnel
Niveau IV

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Le Grand Mas, Uzès



RNCP 39951

Objectif de la formation

L'objectif de la formation est :
-de préparer des professionnels à participer au fonctionnement global de l'entreprise ou du service du paysage
-de s'approprier les données techniques, méthodologiques, économiques de cette entreprise ou service
- d'anticiper les effets des choix et décisions
***plus de détails sur le site internet**

Contenu de la formation

1er Bloc de compétence : - Réaliser des chantiers d'aménagements paysagers dans le respect de la commande passée, de la réglementation et du développement durable.
- Assurer l'entretien des espaces paysagers dans le respect de la réglementation et du développement durable.
2ème Bloc de compétence : - Contribuer à la veille technique de l'entreprise ou du service du paysage.
- Coordonner une équipe autour d'un chantier paysager commandité par un donneur d'ordre en s'assurant du respect des normes techniques, des règles de sécurité et de développement durable.
- Participer à l'optimisation des relations avec les clients de l'entreprise ou avec les usagers des espaces paysagers.
3ème Bloc de compétence : - Assurer le suivi technico-économique de chantier JEV.
- Etablir et justifier les éléments d'une étude technique avant devis.
- Analyser son activité au sein de l'entreprise ou du service.

Déroulement et modalités de la formation

RYTHME : Présentiel
Niveau de sortie : IV
Validation : Titre professionnel TECHNICIEN DES JARDINS ET ESPACES PAYSAGERS
Nombre de **stagiaires :** 25 maximum
Dates: Du 08 septembre 2025 au 26 juin 2026
Quels lieux de stage ? Chez un paysagiste, un service paysage d'une collectivité, un ESAT ou au sein d'une entreprise d'insertion par l'activité économique

Modalités d'évaluation

1er Bloc de compétence : - Mise en situation "Réalisation d'un aménagement paysager" (coeff 2) - Mise en situation "Réalisation de l'entretien d'un espace paysager" (coeff 2).
2ème Bloc de compétence : - Prestation orale "Veille technique", à partir d'un dossier écrit élaboré en milieu professionnel (coeff 1). - Mise en situation "Organisation d'un chantier de création d'un espace paysager" (coeff 2). - Observation des savoir-faire professionnels "Relation client" (coeff 1).
3ème Bloc de compétence : - Etude de cas "Suivi technico-économique de chantier de création JEV" (coeff 2). - Etude technique avant devis (coeff 2). - Dossier de synthèse des pratiques professionnelles (coeff 2). Passage devant un jury professionnel.

Débouchés et Passerelles

Poursuite d'études vers un BTS ou différents Certificats de Spécialisation (ex : élagage)
– Entrer dans la vie active en tant qu'agent technique, jardinier paysagiste, vendeur de végétaux… dans des entreprises privées de jardins espaces verts,
ou dans des services techniques espaces verts de ville et autres administrations (hôpitaux, maisons de retraite…), dans des golfs etc.
– Création d'entreprise

Prérequis et publics concernés :

Etre déjà titulaire (au minimum) d'un diplôme de niveau V. Inscription après entretien de motivation et vérification du niveau scolaire.
Salarié, demandeur d'emploi souhaitant se qualifier en espaces verts / aménagements paysagers et valider un diplôme de niveau IV (BAC) Toute personne souhaitant devenir Ouvrier qualifié en paysage ou créer son entreprise.

Modalité d'accès :

Entretien de motivation et de positionnement pour évaluer le projet du candidat et son expérience.

1225 h dont 770 h en centre et 455 h en stage en entreprise.

Contact :

MFR le Grand Mas
930 chemin du Grand Mas - 30700, UZES
04.66.22.18.26
mfr.uzes@mfr.asso.fr